

Avis Technique 12/14-1677

Annule et remplace l'Avis Technique 12/09-1558

Système associant un revêtement de sol plastique à une sous-couche d'interposition

System associating a resilient floor covering to an under layer

System mit einen schlagfesten Bodenbelag und einen schutzschicht

Systeme Sporisol Sport

Titulaire : Société Gerflor
43, Boulevard Garibaldi
FR-69170 Tarare
Tél. : 04 74 05 40 00
Fax : 04 74 05 41 35
Internet : www.gerflor.com

Vu pour enregistrement le :

21 NOV. 2014

Charles BALOCHE

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 21 mars 2012)

Groupe Spécialisé n° 12

Revêtements de sol et produits connexes

Vu pour enregistrement le

Le Groupe Spécialisé n° 12 « Revêtements de sol et Produits Connexes » de la Commission chargée de formuler des Avis Techniques a examiné, le 25 juin 2014, le système « SPORISOL SPORT » associant les revêtements de sol plastiques à usage sportif à une sous-couche d'interposition fabriqués par la Société GERFLOR. Il a formulé sur ce système l'Avis Technique ci-après, qui annule et remplace l'Avis Technique 12/09-1558. Cet Avis a été formulé pour les utilisations en France Européenne.

1. Définition succincte

1.1 Description succincte

Système de revêtement de sol plastique posé librement sur support permettant la diffusion de l'humidité ascendante éventuelle dans le volume d'écoulement de la sous-couche Taraflex Sporisol.

Le système comprend :

- la sous-couche d'interposition Taraflex Sporisol à base de PVC, épaisseur 1,70 mm ;
- les revêtements de sol plastiques manufacturés à usage sportif, certifiés NF Sols Sportifs répondant aux spécifications de l'article 2.2 du Dossier Technique.

1.2 Mise sur le marché

Conformément au règlement (UE) n° 305/2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction, les revêtements de sol plastiques à usage sportif font l'objet de déclarations des performances établies par le fabricant sur la base de la norme NF EN 14904 (juin 2006).

2. AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Identique au domaine d'emploi revendiqué (cf. § 1.2 du Dossier Technique).

L'emploi de gradins mobiles directement sur le revêtement n'est pas visé.

2.2 Appréciation sur le système

2.2.1 Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi

Réaction au feu

La sous-couche Taraflex Sporisol associée aux revêtements collés décrit dans le § 2.2 du Dossier Technique fait l'objet de rapports de classement européen de réaction au feu avec classement Cfl-s1 valable en pose libre sur supports bois et supports classés A1 et A2 (rapports du LNE n° H120358-CEMATE/3, F100449-CEMATE/11, F100449-CEMATE/17, H120358-DE/5, M101413-DE/3, M101413-DE/7 et M101413 - DE/6). Il conviendra de s'assurer au cas par cas en fonction du revêtement choisi, du classement du système (cf. § 2.34 ci-après).

Caractéristiques sportives

Le présent Avis Technique ne vise pas les caractéristiques sportives du revêtement de sol, ni à fortiori celles du système associant le revêtement à la sous-couche.

Isolation acoustique

Efficacité normalisée du système SPORISOL SPORT au bruit de choc ΔL non communiquée.

Tenue à la cigarette

Les cigarettes incandescentes provoquent une carbonisation assez profonde de la surface.

Données environnementales et sanitaires

Il existe des FDES mentionnées au paragraphe C1 du Dossier Technique Établi par le Demandeur. Il est rappelé que ces FDES n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

Aspects sanitaires

Le présent Avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci. Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des

réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent Avis. Le titulaire du présent Avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

Prévention des accidents et maîtrise des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien

Les colles et produits de préparation des supports constituant le procédé disposent de Fiches de Données de Sécurité (FDS). L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur de ces composants (ou procédé) sur les dangers éventuels liés à leur mise en œuvre et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

2.2.2 Durabilité – Entretien

Dans les conditions d'usage et d'entretien normales pour des locaux sportifs, le présent avis signifie une présomption de durabilité de l'ordre d'une dizaine d'années.

Les méthodes préconisées au chapitre 6 du Dossier Technique pour l'entretien et le nettoyage sont de nature à conserver au sol un aspect satisfaisant.

Le recours à la « métallisation » est exclu.

2.2.3 Fabrication

L'efficacité de l'auto contrôle du fabricant apparaît satisfaisante.

2.2.4 Mise en œuvre

Les conditions générales de mise en œuvre sur support neuf sont celles de la norme NF DTU 53.2 « Revêtements de sol PVC collés ».

Sur support neuf ou ancien en enrobé bitumineux ne présentant pas la planéité requise, la réalisation préalable d'une chape fluide à base de sulfate de calcium, conformément à l'Avis Technique en cours de validité, est requise.

La pose sur support en bois ou en panneaux dérivés du bois, neufs ou anciens, conformes à la norme NF P 63-203 (DTU 51.3), de même que la pose sur ancien revêtement tel que visé par le Dossier Technique n'est possible que s'ils répondent à l'exigence de planéité.

Un soin tout particulier doit être apporté :

- à la détermination du taux d'humidité du support,
- au choix du produit de ragréage localisé en fonction de la nature du support et selon qu'il est neuf ou ancien,
- au respect des conditions de collage de la sous-couche sur le support,
- au respect de la quantité de colle préconisée pour la pose du revêtement sur la sous-couche et du temps de gommage des colles acryliques,
- au marouflage.

La sous-couche n'est pas collée autour des trappons.

Les colles doivent être choisies parmi celles figurant dans le Dossier Technique, à l'exclusion de toute autre colle.

Sur dalles en vinyle amiante, l'ensemble des interventions, la reconnaissance, la conservation ou la dépose totale ou partielle de l'ancien ouvrage, doit être réalisé dans le strict respect de la réglementation en vigueur qui précise, entre autres, les modalités selon lesquelles la protection des travailleurs contre les risques d'exposition à l'inhalation des poussières d'amiante est assurée.

2.2.5 Assistance technique

La Société GERFLOR apporte son assistance technique sur chantier sur demande de l'entreprise.

2.3 Cahier des Prescriptions Techniques (CPT)

2.3.1 Documents Particuliers du Marché

Cf. norme NF DTU 53.2 « Revêtements de sol PVC collés ». En outre :

Les Documents Particuliers du Marché devront intégrer, concernant le support, les dispositions de la norme NF P 90-202 ainsi que celles de la norme NF P 11-213 (DTU 13.3) et tenir compte des contraintes liées à l'état de surface et à la planéité des supports, le recours généralisé à un enduit de sol étant exclu.

2.32 Cas de la pose sur dalles en vinyle amiante

Conformément à la réglementation en vigueur, il appartient au maître d'ouvrage de déclarer l'existence ou non de produits contenant de l'amiante dans le sol existant, en fournissant obligatoirement à l'entreprise le Document Technique Amiante et en l'informant du type et de l'état du support.

En outre, dans le cas de la pose sur dalles en vinyle amiante, il devra faire procéder à un diagnostic préalable de l'état du support afin de déterminer la nécessité ou non de dépose partielle ou totale du revêtement existant, par exemple conformément au *Cahier du CSTB 3635_V2* et à la réglementation en vigueur.

Les résultats de l'étude devront être joints au dossier de consultation.

2.33 Cas particulier de la pose sur support en béton bitumineux ne répondant pas à l'exigence de planéité requise

Dans ce cas, la réalisation préalable d'une chape fluide à base de sulfate de calcium, conformément à l'Avis Technique en cours de validité est requise.

2.34 Consistance des travaux

Cf. norme NF DTU 53.2 « Revêtements de sol PVC collés », Cahier des clauses spéciales. En outre :

- Pour les travaux neufs et lorsqu'elles sont nécessaires, les opérations éventuelles de reprofilage du support sont à la charge de l'entreprise de gros œuvre qui a réalisé le support.
- Pour les travaux en rénovation et lorsqu'elles sont nécessaires, les opérations éventuelles de préparation du support sont à la charge de l'entreprise titulaire du lot revêtements de sol et sont exécutées conformément aux dispositions du Dossier Technique.

2.35 Satisfaction à la réglementation incendie

La Société GERFLOR est tenue de produire au cas par cas la justification de la conformité à la réglementation incendie en vigueur du système considéré par le biais d'un rapport de classement de réaction au feu.

Conclusions

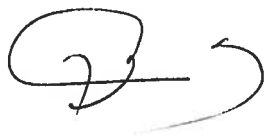
Appréciation globale

L'utilisation du procédé dans le domaine proposé est appréciée favorablement.

Validité

5 ans, venant à expiration le 30 juin 2019.

Pour le Groupe Spécialisé n° 12
Le Président
Jacques BERLEMONT



3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

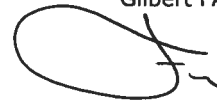
3.1. Travaux en présence de matériaux contenant de l'amiante

Le présent Avis est formulé par le Groupe Spécialisé n° 12 en tenant compte de la réglementation en vigueur au jour de la formulation de l'Avis concernant les travaux en présence de produits ou matériaux contenant de l'amiante. Cette réglementation étant susceptible d'évoluer au cours de la durée de validité du présent Document Technique d'Application, l'attention du maître d'œuvre et/ou du maître d'ouvrage est attirée sur la nécessité de respecter la réglementation en vigueur au moment des travaux.

3.2. Préconisations de collage

L'attention du maître d'ouvrage est attirée sur le fait que le non-respect des préconisations de collage du revêtement sur la sous-couche peut induire la formation de « gonfle » (boursouffure localisée) sur le revêtement.

Le Rapporteur du Groupe Spécialisé n° 12
Gilbert FAU



Dossier Technique

établi par le demandeur

A. Description du système et de sa mise en œuvre

1. Principe

1.1 Type

Système de revêtement de sol plastique associant :

- la sous-couche d'interposition TARAFLEX SPORISOL à base de PVC enduit sur voile de verre avec présence de plots expansés en envers, permettant la diffusion de l'humidité dans le volume d'écoulement ;
- un des revêtements de sol manufacturés : les revêtements de sol sportifs sur sous-couche alvéolaire définis au chapitre 2.2 ;
- les colles définies au chapitre 4.3 ;
- les cordons de soudures définis au paragraphe 4.34.

1.2 Domaine d'emploi

Supports neufs et en rénovation

- Supports neufs à base de liants hydrauliques dont le taux d'humidité est inférieur ou égal à 7 %, supports neufs à base de sulfate de calcium, supports neufs à base de béton bitumineux, supports neufs à base d'asphalte, supports neufs à base de bois, dans tous locaux sportifs intérieurs tels que considérés dans la norme NF-P 90 202.
- Supports en rénovation
 - Supports en rénovation conçus et réalisés selon NF DTU 13.3 de 03/2005 : travaux de dallages à base de liants hydrauliques dont le taux d'humidité est inférieur ou égal à 7 % et chapes adhérentes sur dallage dont le taux d'humidité est inférieur ou égal à 7%.
 - Planchers en rénovation à base de liants hydrauliques, chapes incorporées,
 - Chapes rapportées désolidarisées (sur plancher ou dallage) ou adhérentes sur plancher, dont le taux d'humidité est inférieur ou égal à 4.5 %.
 - Supports décrits précédemment revêtus d'un ancien sol adhérent : peinture de sol et résine sans sous-couche sur support à liant hydraulique, sols PVC / caoutchouc compacts et dalles semi-flexibles avec ou sans amiante conservé aux conditions décrites en Annexes 4 et 5.
 - Supports en rénovation à base de liants hydrocarbonés : asphalte, béton bitumineux.
 - Supports en rénovation en panneaux dérivés du bois.
- La pose sur plancher chauffant est admise (cf. § 4.9).

2. Définitions

2.1 Sous-couche Sporisol

Nature

Sous-couche d'interposition à base de PVC enduit sur voile de verre présentée en lés.

Aspect

Face supérieure rugueuse, de couleur grise.

Envers de couleur noire, avec présence de plots expansés, de couleur blanche.

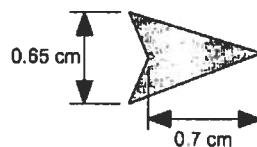


Schéma d'un plot

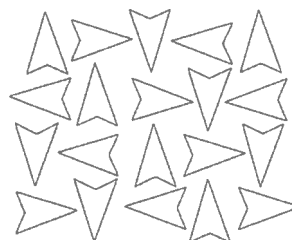
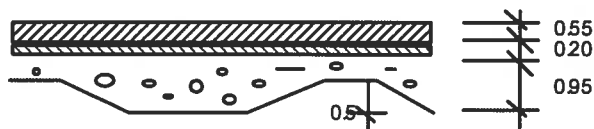


Schéma d'implantation des plots sur l'envers



Coupe de Taraflex Sporisol au droit d'un plot

Distributeur

Société GERFLOR.

Caractéristiques d'identification

Largeur totale : 2 m.

Longueur des lés : 45 m.

Épaisseur totale moyenne : 1,70 mm ($\pm 0,15$ mm).

Masse surfacique totale moyenne : 1345 g/m² (± 135 g/m²).

Volume d'écoulement : 201 cm³ / m².

Caractéristiques techniques

Module de traction pour 1% d'allongement :

- Sens longitudinal : 160 N/50mm,
- Sens transversal : 120 N/50mm.

Allongement à la rupture de l'armature : ≥ 2 %.

Variations dimensionnelles à la chaleur : $\leq 0,05$ %.

2.2 Revêtements de sol sportifs associés

Famille technique et nature d'envers

Revêtements de sol sportifs vinylliques avec armature sur sous-couche alvéolaire conformes à la norme NF EN 14904 présentés en lés, fabriqués par la Société GERFLOR.

Revêtements sur mousse alvéolaire en PVC de densité comprise entre 0,30 et 0,50.

Caractéristiques d'identification

- Largeur totale : 1,5 m.
- Longueur des lés : de 20.50 ml à 29 ml.
- Épaisseur totale nominale : 6 mm à 9 mm.
- Masse surfacique totale moyenne : 3700 à 5400 g/m².

2.3 Système - Caractéristiques mécaniques

(Pour information)

| | Méthode d'essai | Système SPORISOL SPORT |
|---|-----------------|------------------------|
| Contraintes de traction pour un allongement de 1 % (N/5 cm) : - sens fabrication - sens transversal | M1A (*) | > 160 > 120 |
| * Déterminée selon les "directives UEAtc pour l'agrément des revêtements de sol plastiques manufacturés" Cahier du CSTB 2182 de septembre 1987 | | |

3. Fabrication et Contrôles

3.1 Fabrication

3.1.1 Sous-couche Sporisol

La sous-couche Taraflex Sporisol est fabriquée à l'usine de Saint-Paul-Trois-Châteaux (26) de la Société GERFLOR.

3.1.2 Revêtements de sol

Les revêtements de sol sportifs sont fabriqués à l'usine de Tarare (69170) de la Société GERFLOR.

3.2 Contrôles

3.2.1 Sous-couche Sporisol

La Société GERFLOR procède à des contrôles sur les matières premières, sur les conditions de fonctionnement des matériels de fabrication et sur les produits finis, la Société GERFLOR procède à des contrôles statistiques sur produits finis.

Les rôles et obligations des sites de production sont bien définis et font l'objet d'un cahier des charges dans le cadre de la certification ISO 9001.

3.2.2 Revêtements de sol

La Société GERFLOR procède à des contrôles sur les matières premières, sur les conditions de fonctionnement des matériels de production et sur les produits finis conformément aux dispositions prévues par le Règlement d'Application de la marque NF sols sportifs Intérieurs.

4. Mise en œuvre

La mise en œuvre est réalisée conformément aux dispositions décrites dans la norme NF-P-62 203-1 (NF DTU 53.2) "Revêtements de sol plastiques collés" (avril 2007), complétées, modifiées ou précisées comme suit :

4.1 Supports neufs

cf. tableau en annexe 2.

4.1.1 Supports neufs à base de liants hydrauliques

Dallages sur terre-plein définis dans la norme NF-P-90 202 et conformes à la NF P 11-213 (DTU 13.3 P2).

Planéité du support selon la norme NF P 90-202 (de 04/2009)

**Tolérance maximale sous la règle de 3 m : 6 mm,
Tolérance maximale sous la règle de 0.30 m : 2 mm.**

Planchers en béton, chapes incorporées, chapes rapportées, chapes fluides

- Support dont le temps de séchage trop court ne respecte pas les exigences de taux d'humidité de la NFP 62.203.
- Support fissuré ne permettant pas une pose collée selon les règles de l'art
- Support pollué (taches grasses,...) ne permettant pas une préparation du support correcte pour un revêtement collé.

Délai de séchage minimum de 28 jours.

La siccité du support est mesurée à la bombe à carbure à partir d'une profondeur de 4 cm.

Les exigences de planéité sont définies en Annexe 2.

Travaux préparatoires - traitement des joints de structure : seuls les joints de retrait, de construction et les fissures sont traités. Pour les fissures : cf. tableaux en Annexe 2.

Joint d'isolement

Il doit être bourré d'une matière souple et élastique.

Joint de dilatation

2 cas sont à considérer :

- Soit le joint est traité par des profils scellés dans le gros œuvre définis dans les DPM (Documents Particuliers du Marché), type RM 20-5 de COUVRANEUF ;
- Soit le joint est réalisé au moyen d'un élément de recouvrement, fixé sur un seul côté, par l'entreprise titulaire du lot revêtement de sol (après remplissage du joint par produit souple).

Le système Sporisol est arrêté de part et d'autre du joint.

Joint de retrait

Le traitement du joint de retrait scié de largeur ≥ 4 mm est le suivant :

- Ouvrir le joint par sciage avec un disque diamant,
- Nettoyer et dépoussiérer par aspiration du joint scié,
- Garnir à l'aide d'une résine époxy bi composante, coulante, ou équivalent, d'une dureté Shore D 60 à 24 h,
- Sablage à refus avec du sable de quartz fin et sec, du produit de garnissage avant sa polymérisation,
- Après durcissement de la résine, aspirer l'excès de sable non adhérent avec un aspirateur.

Joint de construction

Assimilés à une fissure.

Fissures

Le traitement des fissures est le suivant :

- ouvrir les fissures par sciage avec un disque diamant,
- nettoyer et dépoussiérer par aspiration,
- garnir à l'aide d'une résine époxy bi composante, coulante, ou équivalent, d'une dureté Shore D 60 à 24 h,
- sablage à refus avec du sable de quartz fin et sec, du produit de garnissage avant sa polymérisation,
- après durcissement de la résine, aspirer l'excès de sable non adhérent avec un aspirateur.

Ragréage ou reprofilage localisé

Sur support dont le taux d'humidité est inférieur ou égal à 7 %, le fabricant du revêtement préconise les produits de réparation de surface selon NF P 18 840. Cf. liste des fabrications admises à la marque NF - produits spéciaux destinés aux constructions en béton hydraulique.

Le mortier préconisé bénéficie de la marque NF Produits de réparation des ouvrages en béton ; il est le suivant :

- PLANITOP 400 F de MAPEI.

Ce produit est appliqué conformément à la fiche technique du fabricant en respectant les prescriptions suivantes :

- Cohésion de surface mini 1Mpa,
- Arrêts sur bords francs (découpe à la disceuse),
- Piquetage du support ou ouverture du support par haute pression,
- Support humidifié,
- Etat de surface : taloché fin.

4.1.2 Supports neufs en béton bitumineux

Définis dans la norme NF P 90 202.

Planéité du support selon la norme NF P 90-202 (de 04/2009)

Tolérance maximale sous la règle de 3 m : 6 mm.

Délais de recouvrement : 15 jours minimum après réalisation de l'enrobé.

Correction de planéité par coulage de :

Chape anhydrite couverte par un Avis Technique en cours de validité incluant les supports en béton bitumineux dans le domaine d'emploi revendiqué.

4.1.3 Supports neufs en asphalte

Définis dans la norme NF P 90 202.

Planéité du support selon la norme NF P 90-202 (de 04/2009)

Tolérance maximale sous la règle de 3 m : 6 mm.

Ragréage ponctuel avec enduit de lissage et primaire associé classé minimum P3 avec certificat « Certifié CSTB Certified » en cours de validité, visant l'application sur support asphalte. Cf. Cahier 3634 - Exécution des enduits de sols intérieurs - travaux neufs.

Domaines d'utilisation

Ragréage autolissant, à haute résistance, base ciment destiné au lissage et au nivellement des supports, à l'intérieur.

Pour application sur chapes d'asphalte coulé.

4.14 Supports neufs à base de bois ou panneaux de bois

Définis dans la norme NF P 63-203 - DTU 51.3.

| |
|--|
| Planéité du support selon la norme NF P 63-203 (de 11/2004) Tolérance maximale sous la règle de 2 m : 5 mm. |
|--|

4.15 Supports neufs à base de sulfate de calcium

Selon Avis Techniques respectifs.

4.2 Supports en rénovation

Pose avec conservation ou non des anciens revêtements de sol selon dispositions décrites dans le CPT 3635 et dans les tableaux des annexes 3, 4 et 5.

Réparation ponctuelle pour un taux d'humidité inférieur ou égal à 7 % avec les produits suivants :

| Référence | Fabricant |
|-----------------------|-----------------|
| CEGESOL PE | CEGESOL SIKA |
| BOSTIK XPS | BOSTIK |
| 188 - OMNICHAPE FIBRE | PAREX GROUP |
| 176 - SOL 4000 | PAREX GROUP |
| WEBER.NIV LEX | WEBER & BROUTIN |

4.3 Mise en œuvre du système

Tous les produits mentionnés ici doivent être utilisés conformément à leur étiquetage et à la réglementation en vigueur.

4.31 Adhésifs préconisés pour la fixation de la sous-couche Sporisol sur le support

La fixation de la sous-couche Sporisol doit être réalisée sur une largeur minimum de 20 cm :

- Dans les zones d'accès, par collage continu ;
- En périphérie du local à revêtir, par collage discontinu.

La sous-couche Sporisol n'est pas collée autour des réservations (se reporter au paragraphe 4.8).

Le fabricant du revêtement préconise les colles réactives à deux composants sans solvant, employées en simple encollage à raison de 200 à 300 g/m² (consommation selon l'adhésif employé), avec une spatule crantée fine (type A5 selon recommandations TKB¹ : profondeur de dent 1,10 mm, écartement de dent 1,25 mm, largeur au sommet 1,55 mm, angle 55°).

| Nom | Provenance |
|----------------|------------|
| ADHESILEX G 20 | MAPEI |
| KR 421 | UZIN |
| GERPUR M | GERFLOR |

4.32 Collage du revêtement de sol sur sous-couche Sporisol (humidité support : H ≤ 7%)

Le fabricant du revêtement préconise les colles acryliques à faible teneur en eau et adaptées au collage compact PVC sur sous-couche plastifiée, employées en simple encollage à raison de 200 g/m² environ, déposées à la spatule dentée fine (type A4 selon recommandations TKB : profondeur de dent 0,90 mm, écartement de dent 1,00 mm, largeur au sommet 0,50 mm, angle 55°).

| Nom | Provenance |
|--------------------|--------------|
| TECHNICRYL | CEGESOL SIKA |
| CEGE 100 TECHNIQUE | CEGESOL SIKA |
| PLASTIMANG | BOSTIK |
| MIPLAFIX 120 | BOSTIK |
| SADERFIX T2 | BOSTIK |
| TEC 522 | HB FULLER |
| GERTEC | GERFLOR |
| Ultrabond V4 SP | MAPEI |
| SUPACRYL | PAREX GROUP |
| KE 2 000 S | UZIN |

L'encollage doit impérativement être suivi d'un passage au rouleau laqueur afin d'homogénéiser l'épaisseur du film de

colle, éviter le spectre des sillons de colles, et obtenir un gommage uniforme.

Il est également impératif avant l'application du revêtement d'attendre le gommage total du film de colle pour éviter la formation de gonfles.



Le marouflage sera effectué soigneusement en deux temps :

- Manuel ;
- Au rouleau au minimum une heure après l'encollage en partant de l'axe transversal.

4.33 Cordon pour soudure à chaud des joints

Mélange de PVC plastifié au coloris du revêtement distribué par la Société GERFLOR. Diamètre du joint : 5 mm.

4.4 Stockage et conditions de pose

Stockage

Voir article 6.1 de la NF DTU 53.2.

Température ambiante

La température minimale du local doit être de 10 °C pour la pose des lés.

Pour l'emploi des colles, la plage de température est de +10 °C à +30 °C.

Température du support

Au moment de la pose, elle doit être d'au moins +10 °C, et supérieure d'au moins 3°C à la température de point de rosée (correspondant au début de la condensation de l'humidité de l'air sur le support).

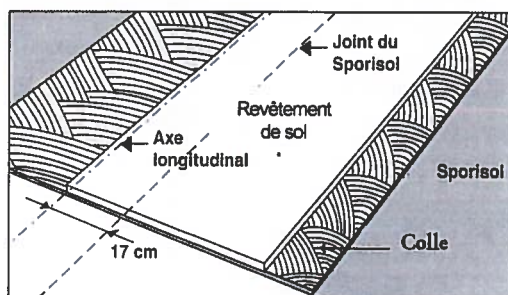
4.5 Pose

Déroutage de la sous-couche en lés toujours dans le même sens avec les plots sur le support.

Fixation ponctuelle de la sous-couche sur le support telle que décrite au § 4.31.

Déroutage des revêtements en lés avec décalage des joints par rapport aux joints de la sous-couche Sporisol.

Collage du revêtement sur la sous-couche tel que décrit au § 4.32.



Décalage des joints du revêtement par rapport aux joints de la sous-couche Sporisol

4.6 Joints courants

La soudure des joints à chaud avec le cordon d'apport décrit au § 4.33 est réalisée conformément à l'article 6.3421 de la norme NF DTU 53.2.

4.7 Traitements des rives

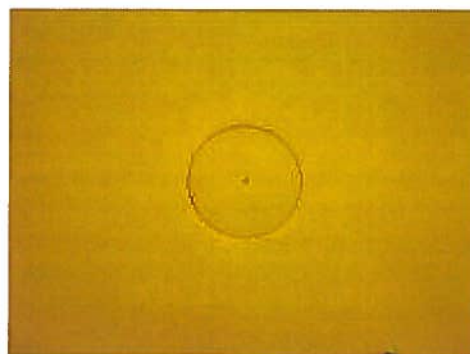
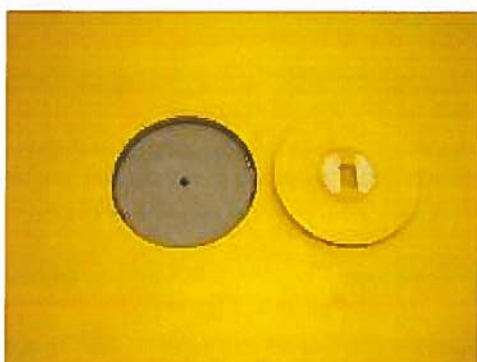
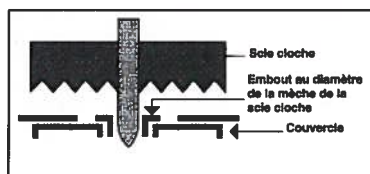
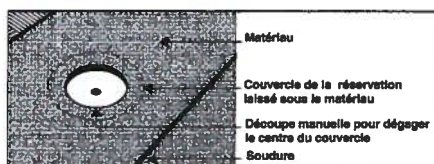
Les rives sont traitées par le système suivant :

- Découpe de la sous-couche Sporisol à 1 cm de la paroi verticale ;
- Découpe du revêtement en périphérie à 1 cm de la paroi ;
- Mise en place d'une plinthe de finition en bois.

¹ Technische Klebstoffe Besorgung : Commission Technique des colles

4.8 Traitements des réservations (SPORISOL SPORT)

La sous-couche Sporisol n'est pas collée autour des réservations.



4.9 Pose sur plancher chauffant

Elle est possible avec le Système Sporisol.

Cf. normes NF P 52 302(DTU 65-7) et NF DTU 65-14.

Température de surface du revêtement inférieure ou égale à 28 °C.

Résistance thermique du système comprise entre 0,11 et 0,14 m².K/W

5. Mise en service

Voir § 8 du NF DTU 53.2.

6. Entretien – Utilisation

Pour les revêtements de sol constituant le système, le fabricant préconise les dispositions suivantes :

- Le traitement de surface PROTECSOL appliqué en usine permet de s'affranchir du premier entretien nécessaire sur ce type de matériau.
- Ne jamais employer d'abrasifs (disques noirs, bruns ou verts ou tampons à récurer) pour éviter la détérioration du traitement PROTECSOL.
- Se reporter aux notices d'entretien diffusées par le fabricant du revêtement pour les usages sportifs.

La métallisation est proscrite car elle est susceptible de modifier les caractéristiques sportives du revêtement.

B. Résultats Expérimentaux

Réaction au feu

Rapports du LNE n° H120358-CEMATE/3, F100449-CEMATE/11, F100449-CEMATE/17, H120358-DE/5, M101413-DE/3, M101413-DE/7 et M101413 - DE/6.

Tenue du plan de collage sous-couche / revêtement

Résistance au pelage et réversibilité à l'humidité – colle Ultrabond VA SP de MAPEI.

(Résultats d'essais du laboratoire du 27/08/2014).

Aptitude à l'emploi

Certificat de conformité selon la norme NF EN 14904 des revêtements de sol sportifs associés à la sous-couche Taraflex Sporisol par le laboratoire Labosport.

(Certificats C112355-A1, C112356-A1, C112356-C1).

Tenue du produit de reprofilage PLANITOP 400 F

Adhérence par traction perpendiculaire sur support exposé aux reprises d'humidité selon NF EN 13578.

(Résultats d'essais du laboratoire MAPEI du 02/12/2013).

C. Références

C1. Données Environnementales et Sanitaires²

Une déclaration environnementale a été établie le SFEC en juin 2013 conformément à la norme NF P01-010, pour le revêtement de sol sportif PVC. Le demandeur déclare que cette fiche n'a pas fait l'objet d'une vérification par tierce partie indépendante habilitée. Cette fiche est disponible sur le site www.base-inies.fr.

C2. Autres références

Début de la fabrication industrielle de la sous-couche Sporisol : 1995.

Surface moyenne réalisée par an : plus de 100 000 m².

² Non examiné par le Groupe Spécialisé dans le cadre de cet Avis.

Annexe 1

Supports neufs - Nomenclature

| Types des supports | Référentiels |
|--|--|
| 1 - Dallages sur terre-plein | NF P 11 213 réf DTU 13,3 partie 2 et 3 |
| 2 - Planchers en dalle pleine de béton coulé sur place, avec continuité sur appuis | NF P 18 201 réf DTU 21 et amendements |
| 3 - Planchers en dalle pleine à partir de prédalles préfabriquées et de béton coulé sur place, avec continuité sur appuis | Cahier CSTB 3221 mai 2000 - NF P 18 201 réf DTU 21 et amendements |
| 4 - Planchers confectionnés à partir de dalles alvéolaires en béton armé, avec table de compression en continuité sur appuis | NF P 18 201 réf DTU 21 et amendements |
| 5 - Planchers confectionnés à partir de dalles alvéolaires en béton précontraint table de compression en continuité sur appuis | Cahier CSTB 2892 juin 1996 |
| 6 - Plancher nervurés à poutrelles préfabriquées associées à du béton coulé ou associées à d'autres constituants préfabriqués par du béton coulé en œuvre, avec continuité sur appuis. | Cahier CSTB 2920 - novembre 1996 |
| 7 - Plancher à partir de béton coulé en œuvre sur profilés métalliques larges collaborants, avec continuité sur appuis | Avis Techniques respectifs complétés par additifs complétés par additif commun n° 3 / 94 - 258 |
| 8 - Chapes ou dalles traditionnelles à base de liants hydrauliques | NF DTU 26.2 |
| 9 - Chapes fluides base ciment | Avis Techniques respectifs |
| 10 - Chapes fluides à base de sulfate de calcium | Avis Techniques respectifs |
| 11 - Planchers chauffants à eau chaude | NF DTU 65.14 |
| 12 - Planchers chauffants par câbles électriques enrobés dans le béton | NF P 52 302 réf DTU 65.7 et amendements |
| 13 - Planchers en panneaux dérivés du bois | NF P 63 203 réf DTU 51.3 et amendements |

Annexe 2
Pose du Système Sporisol sur supports neufs

| | | | | | | Collage du revêtement sur Sporisol | |
|---|----------------------------|--|--|---|--|--|-----|
| Nature du support | Type | Spécifications | Taux d'humidité | Etat | Préparation | en collage acrylique | |
| Liants hydrauliques | Planchers, | Planéité : 5 mm sous règle de 2 m Fissures : >= 0,3 mm microfissures < 0,3 mm | < 4,5 % | Planéité non conforme ; après traitement des fissures comprises entre 0,3 et 1 mm | Selon CPT : exécution des enduits de sols intérieurs Travaux neufs - Cahier 3634 - 11/2012 | oui | |
| | | | | Etat de surface lissé, surfacé | Pose directe | oui | |
| | Dallages NF P 90-202 | | | < 7 % | Planéité non conforme | Pts de réparation de surface - NF P 18 840 | oui |
| | | | | | Etat de surface lissé, surfacé | Pose directe | oui |
| | Chape rapportée | | 5 mm sous règle de 2 m, 1 mm sous réglet de 20 cm | < 4,5 % | Application d'un enduit après traitement des fissures comprises entre 0,3 et 1 mm | Selon CPT : Exécution des enduits de sols intérieurs Travaux neufs - Cahier 3634 - 11/2012 | oui |
| | | | | | Etat de surface lissé, surfacé | pose directe | oui |
| Supports particuliers NF P 90-202 | Plancher chauffant | Planéité : 6 mm sous règle de 3 m | < 4,5 % | Application d'un enduit après traitement des fissures comprises entre 0,3 et 1 mm | Selon CPT : Exécution des enduits de sols intérieurs Travaux neufs - Cahier 3634 - 11/2012 | oui | |
| | | | | Etat de surface lissé, surfacé | Pose directe | oui | |
| Supports à base de liants hydrocarbonés NF P 90-202 | Béton bitumineux, asphalte | Planéité : 6 mm sous règle de 3 m | | Planéité conforme | Pose directe | oui | |
| | | | | Planéité non conforme | Chape fluide à base de sulfate de calcium Cf. AT | oui | |
| Panneaux à base de bols DTU 51.3 | Aération impérative | 5 mm sous règle de 2 m | | Dépoussiérage, traitement des joints | Pose directe | oui | |
| Chapes à base de sulfate de calcium | | 5 mm sous règle de 2 m | < 0.5 % | Ponçage | Pose directe | oui | |

Annexe 3

Pose du Système Sporisol sur supports hydrauliques nus en rénovation

| | | | | | | Collage du revêtement sur Sporisol |
|---------------------------------|---|---|-----------------|--|--|------------------------------------|
| Nature du support | Type | Spécifications | Taux d'humidité | Etat et examen selon CPT – travaux de rénovation - cahier 3635 - 09/2008 | Préparation | en collage acrylique |
| Liants hydrauliques NF P 90 202 | Dallages selon NF DTU 13,3 de 03/2005 et chapes adhérentes sur dallage | Planéité : 5 mm sous règle de 2 m | ≤ 7% | Défaut selon examen application d'un enduit ; après traitement des fissures comprises entre 0,3 et 1 mm | Ragréage spécifique tel que décrit dans le § 4.11 du Dossier Technique. | oui |
| | | | | Planéité conforme et pas de défauts au sens du CPT 3635 ou défauts et fissures traités | Pose directe | oui |
| Liants hydrauliques | Planchers, chapes incorporées | Planéité: 5 mm sous règle de 2 m | < 4,5 % | Défaut selon examen application d'un enduit ; après traitement des fissures comprises entre 0,3 et 1 mm | Selon CPT : Exécution des enduits de sols intérieurs - travaux de rénovation - Cahier 3635 - 11/2012 | oui |
| | | | | Planéité conforme et pas de défauts au sens du CPT 3635 ou défauts et fissures traités | Pose directe | oui |
| | Chape rapportée désolidarisée (sur plancher ou dallage) et chape adhérente sur plancher | 5 mm sous règle de 2 m, 1 mm sous réglet de 20 cm | < 4,5 % | Défaut selon examen application d'un enduit ; après traitement des fissures comprises entre 0,3 et 1 mm. | Selon CPT : Exécution des enduits de sols intérieurs - Travaux neufs - Cahier 3635 - 11/2012 | oui |
| | | | | Planéité conforme et pas de défauts au sens du CPT 3635 ou défauts et fissures traités | Pose directe | oui |
| Supports particuliers | Plancher chauffant | Planéité : 5 mm sous règle de 2 m | < 4,5 % | Défaut selon examen application d'un enduit ; après traitement des fissures comprises entre 0,3 et 1 mm. | Selon CPT : Exécution des enduits de sols intérieurs - Travaux de rénovation - Cahier 3635 - 11/2012 | oui |
| | | | | Planéité conforme et pas de défauts au sens du CPT 3635 ou défauts et fissures traités | Pose directe | oui |

Annexe 4

Pose du Système Sporisol sur peintures de sol ou résines coulées sur supports hydrauliques en rénovation

| | | | | | | Collage du revêtement sur Sporisol |
|---------------------------------|---|--|-----------------|--|---|------------------------------------|
| Nature du support | Type | Spécifications | Taux d'humidité | Etat et examen selon CPT – Travaux de rénovation – Cahier 3635 - 09/2008 | Préparation | en collage acrylique |
| Liants hydrauliques NF P 90 202 | Peintures ou résines coulées sur dallages | Planéité : 6 mm sous règle de 3 m | < 4,5 % | Planéité non conforme ou défauts selon CPT 3635 ; après traitement des fissures comprises entre 0.3 et 1 mm. | Selon CPT : Exécution des enduits de sols intérieurs - Travaux de rénovation - Cahier 3635 - 11/2012 | oui |
| | | | | Planéité conforme et pas de défauts au sens du CPT 3635 et défauts traités. | Pose directe | oui |
| | | Planéité : 6 mm sous règle de 3 m | 4,5 à 7 % | Défauts selon examen → ponçage / grenailage ; après traitement des fissures comprises entre 0.3 et 1 mm | Ragréage spécifique tel que décrit dans le § 4.11 du Dossier Technique. | oui |
| | | | | Pas de défaut | Pose directe | oui |
| Liants hydrauliques | Peinture de sol ou résine coulée (sans sous-couche) sur planchers, chapes incorporées | Planéité : 5 mm sous règle de 2 m | < 4,5 % | Défaut selon examen → ponçage / grenailage ; après traitement des fissures comprises entre 0.3 et 1 mm | Selon CPT : Exécution des enduits de sols intérieurs - Travaux de rénovation - Cahier 3635 - 11/2012 | oui |
| | | | | Planéité conforme et pas de défauts au sens du CPT 3635 ou défauts traités. | Pose directe | oui |
| | Chape rapportée avec peinture de sol ou résine coulée (sans sous-couche) | 5 mm sous règle de 2 m, 1 mm sous réglet de 20 cm Fissures : entre 0,3 et 1 mm | < 4,5 % | Défaut selon examen : application d'un enduit ; après traitement des fissures comprises entre 0.3 et 1 mm | Selon CPT : Exécution des enduits de sols intérieurs - Travaux de rénovation - Cahier 3635 - 11/2012 | oui |
| | | | | Planéité conforme et pas de défauts au sens du CPT 3635 ou défauts traités. | Pose directe | oui |

Annexe 5

Pose du Système Sporisol sur autres supports en rénovation

| | | | | | | Collage du revêtement sur Sporisol |
|---|--|--|-----------------|---|--|------------------------------------|
| Nature du support | Type | Spécifications | Taux d'humidité | Etat | Préparation | en collage acrylique |
| Supports à base de liants hydrocarbonés NF P 90 202 | Enrobés bitumineux | 6 mm sous règle de 3 m | | Planéité, aspect,... conformes | Pose directe | oui |
| | | | | Planéité, aspect,... non conformes | Chape fluide désolidarisée à base de sulfate de calcium | oui |
| | Asphalte sablé office des asphaltes - fasc. 7 de 12/1984 | Planéité : 6 mm sous règle de 3 m | | Planéité conforme et défauts et fissures traités. | Pose directe | oui |
| | | | | Planéité non conforme ou défauts et fissures comprises entre 0.3 et 1 mm traitées. | Application d'enduit de sol avec certification valide « certifié CSTB certifié » | oui |
| Supports à base de bois | Planchers à lames | Aération impérative | | Examen selon CPT : Exécution des enduits de sols intérieurs - Travaux de rénovation - Cahier 3635-09/2008 | Enduit de lissage ou Plancher de doublage | oui |
| | Panneaux à base de bois - DTU 51.3 | Aération impérative Planéité : 5 mm sous règle de 2 m | | Ponçage | Pose directe | oui |
| Revêtements préfabriqués collés | Sols PVC / caoutchouc/.... compacts | Planéité : selon support et date de réalisation | | Planéité, aspect, caract. conformes | Pose directe | oui |
| | Dalles semi-flexibles | Planéité : selon support et date de réalisation | | Examen selon CPT : Planéité, aspect, caractéristiques,... non conformes | Arrachage du revêtement préparation selon support - cf. CPT : Exécution des enduits de sols intérieurs - Travaux de rénovation - Cahier 3635 09/2008 | oui |
| | | Planéité : selon support et date de réalisation | | Examen selon CPT : Planéité, aspect, caractéristiques,... conformes | cf. CPT : Exécution des enduits de sols intérieurs - Travaux de rénovation - Cahier 3635 09/2008 | |
| | Sols PVC ou caoutchouc sur sous-couche | | | | Arrachage du revêtement Préparation selon support - cf. CPT : Exécution des enduits de sols intérieurs - Travaux de rénovation - Cahier 3635 09/2008 | oui |